



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2020-04-06-1

Le 6 avril 2020

COVID-19 (coronavirus #19) **MISE À JOUR**

Mise à jour, Conférence avec Loto-Québec, lundi, le 6 avril 2020

Bonjour à tous,

J'espère que tout le monde se porte bien. Voici le résumé de la conférence téléphonique du 6 avril.

1. Nous avons tous eu un avis de dépôt pour la paye du 9 avril prochain. Je crois que dans la grande majorité des cas, la moyenne qui vous a été accordée est représentative des heures que vous avez travaillées l'an dernier. Advenant le cas que votre moyenne soit moins de 2000\$ par mois, nous discuterons cette semaine avec le Casino de la possibilité de pouvoir choisir entre la paye du Casino ou l'aide du fédéral à 2000\$. Cela reste à discuter.
2. Les dossiers invalidités seront mis à jour au cours des prochaines semaines.
3. La ligne infocovid.19 a reçu à ce jour 250 questions, et 178 personnes ont reçu une réponse. La situation se régularise.
4. La question des employés qui commençaient leur sans -solde à partir du 1er avril reste à discuter cette semaine. Pour le syndicat, la réponse est claire : la convention collective s'applique. Donc, un membre qui désire annuler son sans-solde peut le faire s'il ne l'avait pas commencé le 1er avril. Nous devrions régler ce point d'ici vendredi.
5. Pour votre information, malgré les difficultés économiques, notre régime de retraite se porte bien; grâce aux coussins accumulés, on devrait bien s'en sortir.

Pour terminer, j'aimerais encore une fois vous remercier pour votre patience et votre compréhension. Je vous le rappelle, si vous avez des questions, des inquiétudes ou quoi que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter au bureau syndical : 514-523-1222.

Solidairement,

Denis Galy ,
Président SCCM